



DECLARATION FSU – CTA DU 15 JUIN 2021

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

A 3 jours des épreuves écrites et à une semaine des épreuves orales, la situation est catastrophique : la FSU porte ici la parole des collègues exaspérés, écœurés devant le mépris dont font l'objet leur engagement au service des élèves et leur professionnalité. Comme si ils.elles n'avaient pas été assez éprouvé.e.s par la crise sanitaire et par sa gestion ministérielle, ils sont désormais victimes d'une désorganisation sidérante et historique d'un bac que le ministre ose qualifier de "régénéré".

La FSU avait pourtant tiré le signal d'alarme et alerté le rectorat sur cette situation explosive dès le 7 mai lors du comité de suivi. Mais aucun des engagements n'a été tenu, qu'il s'agisse : de la convocation dans le bassin, à moins de 25 kms ; de l'accès simplifié aux descriptifs de lettres via une plateforme ; de l'équilibre des missions (oral/écrit) en lettres ; de la limitation de la charge de travail ; ou de la convocation étalée des candidats.

Dans la réalité du terrain, nos collègues n'ont reçu leur convocation pour l'écrit qu'hier soir au mieux, et n'ont toujours pas de convocation pour l'oral ou reçoivent des convocations fantaisistes. Il.elles subissent des annonces contradictoires qui font monter la pression et les épuisent : à l'audience intersyndicale de jeudi, par exemple été annoncé un équilibre écrit/oral ... contredit le jour même par des convocations pour plus de 100 candidats à l'oral. Agir de la sorte a pour effet de maltraiter la santé des personnels, dont certains nous disent qu'ils ne réussiront pas à tenir, ou de les pousser à se saisir des préavis de grève que nous avons déposés.

Dans ces conditions, comment faire son travail correctement ?

- quand les descriptifs ne sont pas récupérables et ne peuvent être associés au nombre de candidats à interroger en l'absence de numéros de jurys ?
- lorsque les convocations ne sont pas arrivées, ce qui ne permet pas de se libérer de cours pour préparer les oraux ?
- quand le nombre de candidats ne prend pas en compte les tiers temps, alors même que les coordonnateurs, volant sur plusieurs établissements, ne pourront pas les prendre en charge ?

Concernant la **philosophie**, la FSU soutient les revendications des collègues qui pointent la réduction du temps de correction et qui rappellent, elles et eux aussi, que le Ministre Blanquer n'avait rien anticipé une fois de plus, par mépris plus que par insouciance.

Et que dire des visios censées préparer le Grand Oral, programmées hier et aujourd'hui ? Là aussi, nos collègues -et pas seulement les professeurs- oscillent entre sidération et exaspération.

La FSU n'incrimine pas les services, confrontés comme les autres catégories aux réductions de postes et qui ont subi comme les autres une année marquée par des conditions de travail dégradées dont le ministre n'a tenu aucun compte. D'autres académies sont d'ailleurs touchées. Selon nous, c'est bien l'instauration et le maintien du Grand Oral qui, dans la période, a rendu la charge difficile voire impossible à mettre en

œuvre. Cette épreuve n'a été préservée que pour attester de la réussite de la réforme, ce qui démontre que l'agenda politique l'emporte sur l'état de préparation des élèves, sur les conditions de passation de l'examen, sur la prise en compte de l'expertise des personnels et des conditions de travail des services déconcentrées.

La confusion invraisemblable qui règne depuis le début les épreuves de DNL percute donc de plein fouet la communication ministérielle sur la réforme du bac.

Mais elle fracasse aussi l'idée d'une "RH de proximité", vantée par le Grenelle de l'Éducation, et dont découlent les "feuilles de route RH" à l'échelon académique. Pour la FSU, c'est un outil pour renforcer le contrôle des personnels en profitant de la dénaturation du paritarisme par la loi dite « de transformation de la Fonction publique ». Aux règles communes appliquées sous le regard des représentants élus des personnels, le ministre préfère le renforcement du pouvoir des hiérarchies intermédiaires. À la garantie d'un avancement et de promotions au meilleur rythme pour tous, il entend substituer la valorisation du « mérite » individuel. Mais cette individualisation est impossible à l'échelle d'un ministère comme le nôtre, et n'aboutirait qu'à jeter de l'opacité et de la méfiance... Dès cette année, l'absence de connaissance des barres du mouvement de 2020 a conduit les candidats à faire des choix en aveugle ... C'est une dégradation sans précédent des stratégies de mobilité.

Cette individualisation générera demain des tensions qui nuiront au travail d'équipe. Travail en équipe qui, paradoxalement, est invoqué pour justifier l'autoévaluation des établissements, l'expérimentation des CLA, et la modularisation du 3eme volet de l'augmentation de l'indemnité REP+. Autant de dispositifs et de décisions d'une grande cohérence qui visent, non pas à favoriser le travail en équipe, mais à mettre sous tutelle nos métiers.

Autant de raisons qui justifient le rassemblement intersyndical auquel participera notamment la FSU, demain à 15 à Lille.

Concernant les autres points à l'ordre du jour

- La répartition des emplois d'AED à la rentrée 2021:

Nous avons bien pris acte, et nous vous en remercions, de la décision de ne pas redéployer de postes d'AED à la rentrée prochaine, eu égard au contexte très particulier dans lequel s'est déroulé l'année.

Toutefois, nous souhaitons vous rappeler que sur le terrain, les établissements vont bel et bien se voir démunis d'un ou plusieurs assistants d'éducation en l'absence d'annonces relatives au renouvellement des dotations supplémentaires "COVID" accordées cette année.

Cette crise sanitaire n'est pas sans conséquences sur le climat scolaire des établissements, pour lequel les AED, premiers interlocuteurs des élèves au sein des établissements du second degré, ont un rôle capital. Par ailleurs, cette crise a bien mis en exergue le manque de dotation dans les établissements, conséquences de l'absence de politique ambitieuse de création de postes d'AED dans l'académie ces dernières années.

La FSU exige donc le renouvellement des dotations COVID pour la rentrée 2021.

- Égalité professionnelle :

L'académie de Lille a engagé le mardi 25 mai à 16H les travaux de rédaction du premier plan académique Égalité professionnelle en vue d'une présentation et d'une adoption en CTA le 10 juin.

Depuis la signature du plan national en CT ministériel le 16 décembre dernier, la FSU réclamait l'ouverture d'un chantier d'élaboration du plan académique dans le cadre d'un dialogue social renforcé tel que le préconise le plan national. Par ailleurs, à l'initiative de

la FSU, les membres du CHSCT ont investi la question depuis 2 ans par l'organisation de visites en structure, service et EPLE et par la rédaction d'un questionnaire destiné à recueillir la perception des agents tel que le prévoit le 1.8 du plan national -questionnaire qui n'a toujours pas été envoyé aux personnels de l'académie malgré les engagements de Mme le recteur. Un GT de finalisation a enfin eu lieu la semaine dernière. Nous attendons à ce propos que le CHSCT prenne toute sa part dans la phase d'élaboration du plan.

Nous actons positivement le changement de méthode et la mise en place d'un calendrier de travail permettant l'étude et l'élaboration du rapport de situation comparé, de chacun des axes et le déploiement du questionnaire réalisée par le CHSCT académique en début d'année scolaire prochaine.

La FSU est en accord avec les objectifs que se fixe l'académie car ils répondent au plan national mais elle attend que celle-ci s'engage sur les leviers à actionner, les moyens humains, organisationnels et financiers à consacrer à l'égalité professionnelle. Le calendrier doit être précis et les indicateurs retenus doivent être autant qualitatifs que quantitatifs. Des marges de progression chiffrées doivent être arrêtées.

Par ailleurs, l'Académie en ne nommant pas une représentante égalité professionnelle à temps plein, déroge d'ores et déjà à l'ambition du cadre national. Nous le dénonçons et demandons la nomination d'une référente à temps plein. Cette nomination serait la première mesure concrète pour répondre à l'ampleur de la tâche au vu des données académiques alarmantes par rapport à la situation nationale elle-même préoccupante.

- Résultats des mutations:

Ce CTA se tient le jour des résultats du mouvement intra académique pour les personnels du second degré qui s'est, encore une fois cette année, déroulé en toute opacité, de même que dans le 1er degré : absence de vérification du mouvement par les commissaires paritaires, absence de transmission des barres et d'indications permettant à chacun.e de vérifier son résultat, etc... La FSU ne cessera de dénoncer les nouvelles modalités de gestion du mouvement des personnels mises en œuvre par le gouvernement, qui illustrent toutes les contradictions de notre ministre.

Quand dans les discours Jean Michel Blanquer prône l'école de la confiance, dans les actes rien n'est fait pour que les personnels lui accordent leur confiance. Il pourrait pourtant être très simple de transmettre aux demandeurs les barres d'entrées du mouvement dans les communes et les groupements de communes afin que les personnels puissent vérifier leurs résultats. Si les syndicats de la FSU étaient auparavant capables de le faire, l'administration doit en être capable tout autant, à moins que celle-ci n'ait peur que les candidats puissent déceler un trop grand nombre d'erreur à l'issue du mouvement ?

Les épreuves du CRPE se sont terminées hier et les résultats seront connus en fin de semaine.

En juin 2020, une liste complémentaire avait été ouverte qui n'a servi qu'à compenser les "non-prise de fonction". Pour pallier le manque de personnels et assurer la qualité du Service public d'éducation, la FSU réclame une augmentation du nombre de places au concours, l'ouverture d'une liste complémentaire conséquente et son utilisation qui permettrait, dès la rentrée, de compenser une partie des absences non remplacées et le nombre toujours croissant de démissions ou de ruptures conventionnelles. Nous rappelons notre opposition à l'emploi de contractuel.les "insuffisants en nombre et non formés".

- Contractuels alternants/ réforme de la formation et des concours:

Nous souhaitons pouvoir revenir lors de ce CTA sur la réforme de la formation et des concours, que nous continuons de dénoncer, et plus spécifiquement sur la question de la mise en œuvre du dispositif contractuel alternant. Lors du GT spécifique qui s'est tenu le 2 juin, la FSU a exprimé sa plus grande inquiétude quant à la mise en œuvre de ce dispositif pour :

- Les étudiants concernés: l'année va vite être intenable pour celles et ceux qui ne seront pas dégoûté.e.s avant la fin de l'année : master 2 (avec un mémoire à rédiger et soutenir), concours et affectation sur un contrat précaire pour un tiers temps au sein d'un établissement scolaire ! Ces trois objectifs sont impossibles à mener de front, et ne vont pas dans le sens d'une revalorisation de nos métiers et d'une formation ambitieuse pour toutes et pour tous. Pire, ce dispositif risque d'éloigner encore plus les étudiants de nos métiers dans un contexte où l'on ne cesse pourtant de s'inquiéter de la crise du recrutement.

- les établissements scolaires: Les TRM ont été établis sans prendre en compte l'affectation des alternants. Ainsi, pour certaines disciplines, un service de 6h ne collera pas avec les TRM et les répartitions de services arrêtés collectivement. Les établissements préparent leur rentrée scolaire sans savoir qu'ils accueilleront des alternants, et sans savoir qui viendra compléter le service de l'alternant, puisqu'ils n'auront l'information qu'entre le 9 et le 16 juillet.

Dans le premier degré, l'accueil de ces étudiants alourdira la charge de travail suffisamment importante des directeurs d'écoles.

La mise en œuvre de ce dispositif à marche forcée et dans ces conditions va lourdement désorganiser les établissements scolaires et aura un impact sur les conditions de travail des personnels, la formation des étudiants mais aussi sur les conditions d'apprentissages des élèves, ce qui est inacceptable! D'autres choix sont pourtant encore possibles comme par exemple l'affectation des étudiants en surnombre sur le service du tuteur.

Pour terminer, évoquons les personnels infirmiers qui ont manifesté à PARIS le 10 juin.

Bien que le ministre reconnaisse le rôle central joué par les infirmières, elles sont pour autant écartées du SEGUR de la santé, oubliées du Grenelle de l'Éducation et les propositions actuelles du Ministre sont inacceptables en l'état : La revalorisation de la RIFSEEP est insuffisante. Elles revendiquent une IFSE à 700 € mensuel à minima à l'instar des autres agents de catégorie A.

À ce jour il n'y a aucune annonce de revalorisation indiciaire, ni d'avancée sur la fusion des grades, annoncée pour 2022, afin d'aboutir à l'homothétie de carrière entre infirmières dans la fonction publique.

Les infirmières de l'Éducation Nationale restent les infirmières les moins bien payées de France.

Pour une véritable reconnaissance de l'exercice infirmier à EN, ce qu'oralement l'administration s'accorde à nous dire, pour une amélioration des conditions de travail et des réponses apportées aux élèves, nous demandons :

- un recrutement par voie de concours pour couvrir l'ensemble des postes vacants en faisant appel dès aujourd'hui à la liste complémentaire ;
- une réelle revalorisation indiciaire et une IFSE à hauteur d'une vraie catégorie A ;
- un respect des missions infirmières et des besoins des élèves et étudiants fortement impactés par la crise sanitaire.